

Organisation et publication

Le service statistique chargé du calcul et de la publication de l'indice ainsi que les titres des principales publications nationales dans lesquelles l'indice est publié sont indiqués sous cette rubrique. Dans la mesure du possible, elle mentionne également les titres et les sources des publications nationales dans lesquelles ont paru des descriptions méthodologiques détaillées de la série.

Liste des tableaux publiés par le BIT**A. Annuaire des statistiques du travail:**

Prix à la consommation:

- 23 Indices généraux
- 24 Indices généraux non compris l'habitation
- 25 Indices de l'alimentation
- 26 Indices du combustible et de l'éclairage
- 27 Indices de l'habillement
- 28 Indices du loyer

B. Bulletin des statistiques du travail:

- 9A Indices généraux
- 9B Indices de l'alimentation

Remarques

Comme la période de base originale des séries diffère selon les pays, une période de base uniforme a été adoptée dans les publications du BIT pour la présentation des données. Depuis 1986, cette période de base est l'année 1980 (lorsqu'on ne dispose de données que pour des périodes postérieures à 1980, les indices sont généralement présentés avec, pour période de base, la première année civile pour laquelle des chiffres sont disponibles et ils sont imprimés en italiques). Ces opérations n'impliquent aucune modification des systèmes de pondération utilisés pour le calcul de la série.

Signes et symboles utilisés

- Ne s'applique pas
- ... Pas disponible
- Nul ou inférieur à la moitié de l'unité retenue
- (a) Note de bas de page.

Dans les tableaux, les unités et les décimales sont séparées par un point.

AFRIQUE DU SUD**Dénomination officielle**

Consumer Price Index (Indice des prix à la consommation).

Portée

L'indice est calculé mensuellement et porte sur tous les groupes de population dans 12 régions urbaines.

Base originale

1985 = 100.

Source des coefficients de pondération

La valeur des coefficients de pondération et le choix des articles résultent d'une enquête sur les dépenses des ménages effectuée en novembre 1985.

Pondération et composition

Groupes principaux	Nombre d'articles	Pondé- ration	Nombre ap- proximatif de relevés de prix
Alimentation	88	22,72	...
Boissons, boissons alcoolisées et tabac	8	2,84	...
Habillement et chaussure	55	5,98	...
Logement:			
Loyer	2	5,88	...
Coût de l'habitat en propriété	7	13,91	...
Autres (y compris l'eau)	3	1,41	...
Combustible et éclairage	6	2,44	...
Mobilier et articles d'équipement ménager	29	4,72	...
Dépenses de ménage	14	3,77	...
Soins médicaux	5	2,56	...
Transports et communications	21	18,93	...
Instruction et loisirs	21	4,96	...
Soins personnels	12	3,08	...
Divers	14	6,77	...
Total	285	100,00	...

Dépenses de consommation des ménages

Les dépenses de consommation comprennent: permis et frais d'immatriculation automobile, intérêts sur prêts, frais bancaires, primes d'assurance-vie, polices d'assurance mixte, annuités, assurance prêts hypothécaires, cotisations aux syndicats, aux associations de personnel et professionnelles, honoraires pour services juridiques et autres. Certaines dépenses ne sont pas prises en compte dans l'indice des prix à la consommation. C'est ainsi que sont exclus, par exemple, l'impôt sur le revenu, les contributions aux caisses de retraite et de prévoyance.

Mode de relevé des prix

Les prix sont relevés au moyen de questionnaires adressés par correspondance à un échantillon représentatif de points de vente au détail et de prestataires de services de différentes zones ou à des organisations, associations ou services publics. Les prix des fruits et légumes sont fournis par la Division du marketing agricole du Département de l'économie et du marketing agricoles qui procède chaque semaine à leur relevé.

Pour la plupart des autres denrées alimentaires, de même que pour l'habillement, le combustible et les produits d'entretien, les prix sont relevés mensuellement. Ils sont relevés tous les trois mois pour les meubles et l'équipement, les soins personnels, la papeterie, etc. Certaines informations relatives aux prix sont obtenues annuellement ou aussi souvent que des changements de prix se produisent. Tous les relevés de prix, sauf ceux des fruits et légumes, se rapportent aux sept premiers jours du mois considéré. Pour les fruits et légumes, les relevés sont hebdomadaires.

Logement

Les données relatives au loyer des maisons et des appartements proviennent de l'enquête annuelle effectuée par le Département des statistiques. Le coût des logements en propriété comprend le paiement des intérêts, le taux de taxation, les services sanitaires, l'enlèvement des ordures, l'assurance des bâtiments, les réparations et l'entretien, ainsi que d'autres frais inhérents à la propriété.

Spécification des variétés

Pas disponible.

Substitution, changement de qualité, etc.

Pas disponible.

Articles saisonniers

Il n'est procédé à aucun ajustement des fluctuations saisonnières des prix des articles.

Calcul

L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres, sous forme de moyenne arithmétique pondérée à base fixe, les coefficients de pondération correspondant à 1985.

Il s'agit de la moyenne pondérée d'indices séparés relatifs à 12 régions urbaines.

Autres informations

Cette série est également publiée séparément pour les groupes de ménages à revenu modeste, moyen et élevé, pour tous les articles à l'exclusion du logement, pour tous les articles à l'exclusion de l'alimentation, pour des sous-groupes détaillés, et séparément pour 12 régions urbaines.

Un indice des prix à la consommation ajusté sur une base saisonnière et un indice des prix à la consommation des retraités concernant les régions urbaines sont également publiés.

Une nouvelle série (base 1990 = 100) est maintenant calculée, mais les informations méthodologiques relatives à cette série n'étaient pas disponibles au BIT lors de la publication du présent Volume.

Organisation et publication

Central Statistical Service: «Bulletin of Statistics» (Prétoria).

ALGERIE (ALGER)**Dénomination officielle**

Indice des prix à la consommation.

Portée

L'indice est calculé mensuellement et porte sur l'ensemble des ménages d'Alger, de toutes tailles et toutes catégories socio-professionnelles.

Base originale

1982 = 100.

Source des coefficients de pondération

Les coefficients de pondération ont été déterminés sur la base des résultats d'une enquête nationale sur les dépenses des ménages effectuée entre mars 1979 et mars 1980 auprès d'un échantillon de 8 208 ménages répartis sur l'ensemble du territoire algérien selon 6 secteurs d'habitat, 5 zones économiques et 20 catégories socio-professionnelles. L'indice se rapporte à l'ensemble des ménages de la ville d'Alger (célibataires exclus) de toutes tailles et toutes catégories socio-professionnelles. Les articles sélectionnés proviennent d'un recensement des variétés et services consommés par les ménages, effectué en 1982. L'indice se compose de 712 variétés sélectionnées sur la base de critères tels que la dépense annuelle, la fréquence de la dépense, l'utilité. Les pondérations des variétés sont calculées à partir des dépenses annuelles en 1979, données par l'enquête nationale sur la consommation des ménages. Le taux de couverture de l'indice (en termes de dépenses de consommation) est de 93%.

Pondération et composition

Groupes principaux	Nombre d'articles	Pondé-ration	Nombre approximation proximalif de relevés de prix
Alimentation	56	522,4	9 919
Habillement et chaussure	59	70,6	709
Logement, combustible et éclairage	9	72,5	95
Mobilier et ameublement	43	55,0	152
Soins médicaux	26	26,5	6
Transports et communication	20	96,1	47
Instruction et loisirs	20	42,3	28
Autres biens et services	23	84,6	128
Total	256	1 000,0	11 084

Dépenses de consommation des ménages

Les dépenses de consommation prises en compte pour établir les coefficients de pondération comprennent les biens et services recensés lors de l'enquête sur les dépenses des ménages. Sont exclus les dépenses d'investissements, le logement en propriété, les cotisations d'assurances sociales et de caisses de pensions, les patentes, les impôts sur le revenu et autres impôts directs, les versements au titre d'assurances sur la vie, les envois de fonds, dons et versements similaires.

Mode de relevé des prix

Les relevés de prix sont effectués périodiquement par des enquêteurs dans 10 secteurs géographiques de la ville d'Alger auprès d'un échantillon de points de vente (publics et privés) selon un programme d'enquêtes fixé pour chaque groupe de biens et services. Il s'agit de prix déclarés ou affichés. En moyenne, près de 450 variétés sont enquêtées mensuellement et 11 000 prix environ sont traités par mois. En particulier, les fruits et légumes frais ainsi que les poissons frais sont enquêtés 3 fois par semaine auprès de 10 points de vente (marchés) publics et privés; les viandes, volailles et oeufs le sont 2 fois par mois auprès de 36 points de vente publics et privés. Les prix des articles pour l'habillement sont relevés tous les 4 mois. Les données se référant à l'eau, l'électricité, le gaz, l'instruction, les transports et communications sont obtenues une fois l'an et celles des soins médicaux deux fois par an.

Logement

Les enquêteurs relèvent le prix du loyer et des charges une fois par an, pour des logements de trois pièces, cuisine et salle de bains, auprès des organismes chargés de la gestion des immeubles pour le secteur public et auprès des ménages pour le secteur privé. L'indice pour le groupe «loyer» est obtenu en combinant l'indice du secteur public et l'indice du secteur privé. Les logements occupés par leur propriétaire ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indice.

Spécification des variétés

En 1982, un recensement des variétés des biens et services consommés par les ménages a été effectué. Sur cette base, près de 2 000 variétés ont été traitées (spécification, définition de l'article, calcul de prix moyens) en vue de la composition de l'indice. Chaque article a des spécifications détaillées et décrit la variété, la qualité, la fabrication, la marque, l'unité, etc.

Substitution, changement de qualité, etc.

On ne tient pas compte dans le calcul de l'indice du changement de qualité d'un article ni d'un nouvel article apparaissant sur le marché.

Articles saisonniers

Les fruits et légumes frais, en raison du caractère saisonnier

de leur commercialisation, subissent un traitement particulier: à partir d'un panier mensuel de pleine saison, il est calculé un indice brut, lequel indice compare les coûts du même panier (mensuel) du mois courant et du mois de même nom de l'année de référence (1982). Les prix de base des variétés du panier, ainsi que les pondérations, sont mensuels. La comparaison d'indices bruts de mois de noms différents indique, non pas une variation (relative) pure des prix, mais le rapport des variations de prix pour chacun des mois.

Calcul

L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres, sous forme de moyenne arithmétique pondérée à base fixe, les coefficients de pondération correspondant à 1979.

Autres informations

Actuellement un indice national est calculé sur la base de l'observation des prix dans un échantillon de 18 villes et villages. Cet indice national est élaboré mensuellement depuis Janvier 1989.

Organisation et publication

Office national des statistiques: «Statistiques» (trimestriel) (Alger).

idem: «Données statistiques» (mensuel).

ALLEMAGNE 1

Remarque: La description se réfère au territoire de la République fédérale d'Allemagne avant le 3.10.1990.

Dénomination officielle

Preisindex für die Lebenshaltung aller privaten Haushalte (Indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages privés).

Portée

L'indice est calculé mensuellement et porte sur tous les ménages privés de résidents allemands, à l'exception des personnes vivant dans des logements institutionnels.

Base originale

1985 = 100.

Source des coefficients de pondération

La valeur des coefficients de pondération et le choix des articles résultent d'une enquête sur les dépenses des ménages effectuée en 1983. Cette enquête portait sur environ 55 000 ménages privés composés d'une personne au minimum et disposant d'un revenu mensuel net inférieur ou égal à 25 000 DM. Les pondérations ont été mises à jour en 1985 au moyen d'une enquête relative au budget courant d'environ 1 000 ménages privés choisis au préalable. L'indice se rapporte à une taille moyenne des ménages de 2,3 personnes et à des dépenses de consommation moyennes de 3 105 DM par ménage et par mois en 1985. Les pondérations des articles non relevés sont reportées sur les articles restants.

Pondération et composition

Groupes principaux	Nombre d'articles	Pondé-ration	Nombre approximation proximalif de relevés de prix
Alimentation et tabac	186	229,89	116 000
Habillement et chaussure	77	69,47	31 000
Loyer	5	177,77	13 000
Combustible et éclairage	18	72,52	4 000
Mobilier, ameublement, et autres articles de ménage	138	72,21	37 000
Transports et communications	81	144,03	14 000
Soins personnels et médicaux	55	40,99	15 000
Instruction et loisirs	147	83,71	29 000
Autres biens et services	44	109,41	41 000
Total	751	1 000,00	300 000

Dépenses de consommation des ménages

Les dépenses de consommation des ménages prises en compte pour le calcul des coefficients de pondération comprennent les frais relatifs à la propriété immobilière, aux licences et aux primes d'assurance pour les biens spécifiques de consommation, ainsi que les dons et les déboursements du même type. Sont exclues les primes d'assurance vie, d'assurance sociale et d'assurance vieillesse. Sont également exclus les revenus en nature, les achats à crédit, les achats d'articles d'occasion, l'impôt sur le revenu et les autres impôts directs.